

Du. V

Le 2 septembre 2013



fééré poste restante suite à la violation du domicile en ment occupé par un tiers.

eur Henri-Michel COMET
de la Haute Garonne
e permis de conduire
Saint-Etienne
Toulouse Cedex 9

non permis de droit espagnol sur le territoire

ZE Ministère de l'intérieur. (ci-joint).

avec AR. N° 1A 090 011 2087 8

e de prendre ma demande en considération.

oit espagnol arrivé à échéance le 20 mai 2006 dont la préfecture de la HG s'est refusé de me le valider sur le territoire français au prétexte d'une décision prise par celle-ci le 1er septembre 1999 alors que celle-ci ne pouvait être prise.

- Que cette décision est entachée d'une illégalité interne et externe sur la forme et sur le fond du droit.

Qu'au vu de mes différentes procédures ou l'erreur de droit n'a pas ou n'a pas voulu être reconnue.

J'ai été contraint d'inscrire auprès du T.G.I de Toulouse différents actes en faux intellectuels, faux en écritures publiques et pour permettre les auteurs à contester ces inscriptions par toutes voies de droit.

- Qu'aucune contestation n'a été soulevée des parties.